

C'midy

Au service  
des collégiens  
des Yvelines



**Restauration scolaire 2023-2024  
dans les collèges des Yvelines :  
ouverture des inscriptions en ligne du  
15 mai au 16 juillet 2023**



**Yvelines**  
Le Département

**sodexo**

# Bienvenue!

En septembre prochain, votre enfant entre dans un collège public des Yvelines. Afin qu'il puisse bénéficier de la restauration scolaire C'midy, il est nécessaire que vous procédiez à son inscription à la cantine, qui est indépendante de celle au collège.

Simple et rapide, la démarche s'effectue directement en ligne sur [www.so-happy.fr](http://www.so-happy.fr) à partir du 15 mai 2023.

**Vous n'avez pas encore de compte SoHappy ?** Suivez notre pas à pas ci-contre.

**Vous avez déjà un compte SoHappy ?** Rendez-vous au [dos](#).

À noter, lors de l'inscription en ligne, à l'étape 5 du "pas à pas" vous devrez vous munir d'un justificatif de revenu (numéro allocataire ou avis d'imposition). Plusieurs cas sont possibles :

## Je suis allocataire CAF :

Munissez-vous de votre numéro allocataire. Si vous ne l'avez plus en votre possession, contactez la CAF.

## Je ne suis pas allocataire CAF :

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition.

## Je suis dans une autre situation :

Vous pouvez également inscrire votre enfant au tarif maximum sans transmettre de justificatif de revenu.

# Inscription en ligne : je n'ai pas de compte SoHappy

Cette démarche prend seulement quelques minutes, elle doit être effectuée sans interruption.

Je me rends sur le site [www.so-happy.fr](http://www.so-happy.fr) 



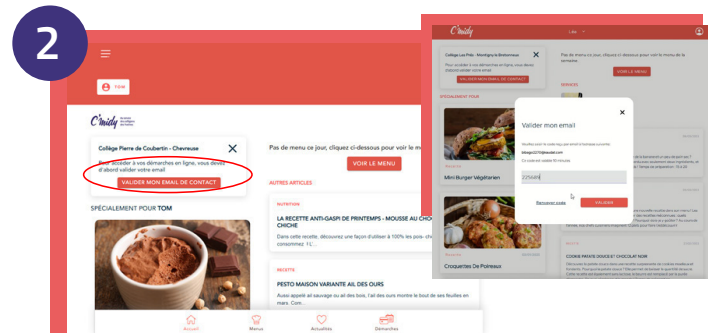
## Je crée mon compte

- Je clique sur "Créer un compte" et je sélectionne le profil "Parent d'élève" puis je renseigne mes informations personnelles.
- J'ajoute mon ou mes enfants : je saisis le nom de la ville, je sélectionne l'établissement (et non la ville) et le type de menu "Collège".
- À noter : pour les adultes déjeunant au restaurant scolaire, la démarche est identique.



## J'inscris mon ou mes enfant(s) (1/2)

- Je clique sur le bouton rouge pour finaliser mon ou mes inscription(s).
- Je clique sous le prénom de mon ou mes enfant(s) puis sur "Commencer".



## Je valide mon adresse mail

- Sur la page d'accueil, je clique sur "Valider mon email de contact".
- Je valide mon adresse mail en renseignant le code qui m'a été envoyé dans ma messagerie, objet "Confirmer votre e-mail".



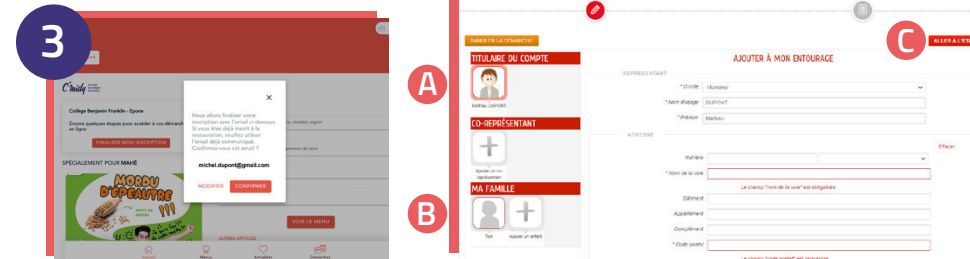
## J'inscris mon ou mes enfant(s) (2/2)

- Je renseigne la fiche de chaque enfant : établissement, jours de restauration souhaités, numéro allocataire...

À noter, je pourrai ajuster ces jours en fonction de l'emploi du temps de mon enfant grâce à la rubrique « Modifier mon forfait » qui sera disponible début septembre.

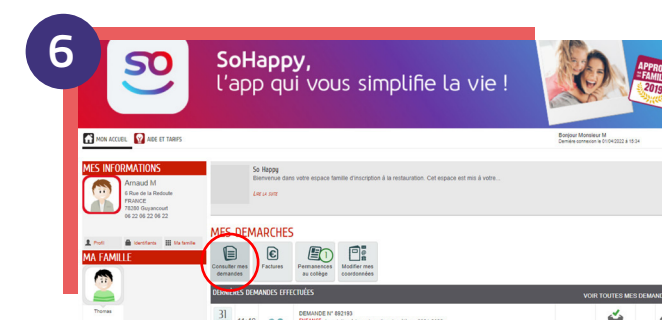


- Je vérifie et valide puis, si j'ai un autre enfant à inscrire, je refais cette démarche.



## Je complète les informations de ma famille

- Dans le même bloc, je clique sur "Finaliser mon inscription" et je vérifie à nouveau mon adresse mail.
- Je clique sur le titulaire du compte A et je complète mes informations personnelles. Je peux ajouter si je le souhaite un co-représentant en cliquant sur "Ajouter un co-représentant".
- Je clique sur mon ou mes enfant(s) sous "Ma famille" B et complète les informations demandées.
- Je clique sur le bouton "Aller à l'étape 2" C.
- Je vérifie mes informations puis je clique sur le bouton vert "valider".



## J'attends la validation de mon inscription

- Mon inscription me sera confirmée par mail dès que possible.
- Je peux suivre son statut en cliquant sur "Consulter mes demandes". (inutile de refaire la démarche plusieurs fois)
- Une fois l'inscription validée, je pourrai accéder à mes services (paiement, réservation des repas...) à partir de septembre depuis la rubrique Démarches.

C'est fini!

## Besoin d'aide ?

Consultez le tutoriel vidéo en cliquant ici ou en flashant le code suivant



# La restauration scolaire C'midy



Des menus équilibrés créés par une diététicienne à partir de recettes simples et traditionnelles préparées par les Chefs C'midy.

Des produits de qualité :



■ Des fruits et légumes de saison et Yvelinois : salades, pommes, poires, carottes,...



■ Du pain bio réalisé avec de la farine Yvelinoise,



■ 100% français pour la viande de bœuf race à viande et la viande de porc,



■ 100% Label Rouge pour la viande de veau et la volaille,



■ 100% des poissons issus de la pêche durable.



Deux fois par mois, un repas entièrement végétarien.

Des recettes festives pour célébrer les moments importants de l'année !

1 produit Yvelinois mis en avant par mois.



Selon votre quotient familial :

- Un prix par repas allant de 1 à 4 euros,
- La possibilité d'obtenir des **Fonds Sociaux**, en contactant le gestionnaire du collège de votre enfant.



Un forfait de 1 à 5 jours au choix.

La possibilité d'annuler les repas 48 heures à l'avance.




Règlement de restauration :

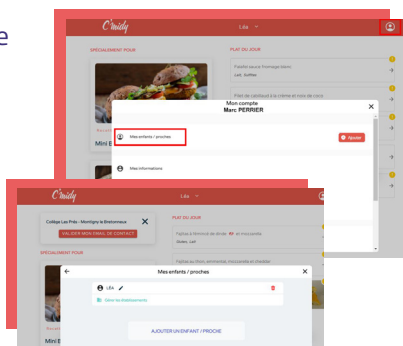
Pour le consulter, rendez-vous dans votre app SoHappy, cliquez sur Démarches puis dans la rubrique  Aide et Tarifs : Règlement de restauration.




# Inscription en ligne : j'ai déjà un compte SoHappy

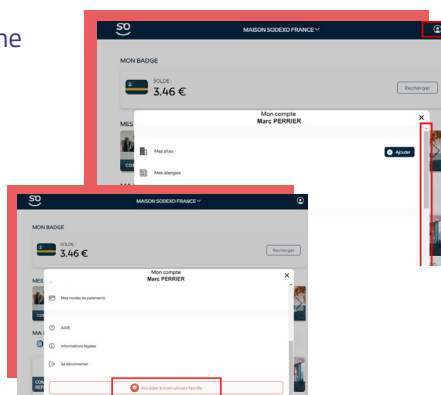
## J'ai déjà un compte SoHappy pour mon enfant en primaire

- Je me connecte à SoHappy et je clique sur l'icône "profil"  en haut à droite.
- Je clique sur "mes enfants / proches" puis sur le bouton "Gérer les établissements" et "Ajouter un établissement".
- Je poursuis mon inscription à la restauration (cf pas à pas en page centrale) sans avoir besoin de valider mon mail.



## J'ai déjà un compte SoHappy pour ma restauration d'entreprise

- Je me connecte à SoHappy et je clique sur l'icône "profil"  en haut à droite.
- Je descends en bas de la page, puis je clique sur "Accéder à mon univers famille".
- J'arrive sur un univers rouge. Je clique sur le bouton central "Ajouter un proche".
- Je poursuis mon inscription à la restauration (cf pas à pas en page centrale) sans avoir besoin de valider mon mail.



Une interrogation ? Nous sommes à votre écoute !



Depuis la foire aux questions SoHappy, accessible depuis la rubrique Aide.

En posant une question sur le chatbot, disponible 24h/24.



Et si vous ne disposez pas d'un accès internet, par téléphone au 01 30 85 99 90, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.